

5. — Les chemins de fer vicinaux en Belgique de 1886 à 1894.

(Traduit du *Zeitschrift für Kleinbahnen*.)

La *Zeitschrift für Kleinbahnen* a exposé, dans le courant de la première année de sa publication, pages 243 et suivantes, les dispositions légales en vigueur en Belgique pour la construction et l'exploitation des chemins de fer vicinaux.

Ci-après nous reproduisons, d'après le compte rendu publié annuellement par la

Société nationale des chemins de fer vicinaux, les principaux renseignements statistiques sur le développement acquis par le réseau des lignes vicinales belges.

A raison du grand intérêt que le sujet présente, nous nous réservons de publier plus tard une représentation systématique du développement des chemins de fer vicinaux.

Parmi les lignes vicinales concédées à la Société nationale belge des chemins de fer vicinaux ont été ouvertes en 1885 : à la date du 13 juillet, la section d'Ostende-Nieuport, longue de 20.6 kilomètres avec voie à écartement de 1 mètre, et le 15 août suivant, la section d'Anvers-Hoogstraeten, longue de 38.5 kilomètres, avec voie de 1^m067 d'écartement, dont les prolongements vers Furnes et Turnhout ont été concédés et ouverts à l'exploitation dans le courant de l'année 1886.

A la date du 31 mars 1886, la Société nationale avait la concession de 5 lignes, soit 104 kilomètres, dont 2 (comportant ensemble 59.1 kilomètres) étaient en exploitation et 3 : Andenne-Éghezée (19.3 kilomètres), Melreux-Laroche (19.6 kilomètres), et Poix-Saint-Hubert (6.4 kilomètres) en construction.

Le 31 mars 1887, les lignes concédées, au nombre de quatorze, comportaient un développement total de 221.7 kilomètres. En outre, il y avait 9 lignes, d'une étendue de 181.4 kilomètres, dont la concession était près d'être accordée, et 16 lignes (299.2 kilomètres) en projet. Soit, ensemble, un réseau de 39 lignes, d'un développement de 702.3 kilomètres.

Au 31 mars 1888, la Société obtenait la concession de 30 lignes, d'une longueur totale de 573.3 kilomètres. De ce nombre, 25 lignes (d'une étendue de 465.1 kilomètres) étaient en exploitation, 29 lignes (592 kilomètres de longueur) prises en considération, et 19 (312.1 kilomètres de longueur) en projet, de manière que l'ensemble du réseau comportait 78 lignes, d'un développement total de 1,477.4 kilomètres.

A la date du 31 mars 1889, le développement des 41 lignes concédées mesurait 764.8 kilomètres. De ce nombre, 27 lignes (470.5 kilomètres) étaient en exploitation. Ultérieurement, la prise en considération était accordée pour 36 lignes (comportant 681.5 kilomètres), et 14 lignes (164.6 kilomètres) étaient en projet, de sorte que l'ensemble du réseau embrassait 91 lignes, d'un développement total de 1,610.9 kilomètres.

Au 31 mars 1890, il était concédé 40 lignes (808.7 kilomètres), dont 35 (d'une étendue totale de 704.2 kilomètres) en exploitation, 5 (104.5 kilomètres) en construction. L'ensemble du réseau comportait ainsi, en y comprenant les 45 lignes (789.9 kilomètres) prises en considération et les 8 lignes (122.4 kilomètres) en projet, 93 lignes d'un développement total de 1,721 kilomètres.

Au 31 mars 1891, il avait été concédé 48 lignes (974.5 kilomètres), dont 41 (837.9 kilomètres) en exploitation. En y ajoutant les 55 lignes (872.2 kilomètres de longueur) prises en considération et les 13 lignes (196.9 kilomètres) en projet, on obtient pour l'ensemble du réseau 116 lignes d'une étendue de 2,043.6 kilomètres.

Au 31 mars 1892, 56 lignes (1,088.8 kilomètres) étaient concédées, dont 45

(901.9 kilomètres) en exploitation; il faut y ajouter 59 lignes (1,018.4 kilomètres) prises en considération et 12 lignes (232.1 kilomètres) en projet, de sorte que l'ensemble du réseau des lignes vicinales embrassait 127 lignes (2,339.3 kilomètres).

Au 31 mars 1893, la Société nationale des chemins de fer vicinaux était concessionnaire de 61 lignes (1,208.6 kilomètres), dont 49 (1,017.8 kilomètres) en exploitation. En outre, la prise en considération était acquise à 65 lignes (1,101.6 kilomètres) et 18 lignes (259 kilomètres) étaient en projet, de manière que dans l'ensemble il y avait 144 lignes (2,569.2 kilomètres).

Au 31 mars 1894, la Société nationale était concessionnaire de 62 lignes (1,244.5 kilomètres) dont 58 (1,170.1 kilomètres de longueur) en exploitation, 80 (1,373.4 kilomètres) prises en considération et de 3 (70.7 kilomètres) en projet. L'ensemble du réseau comprenait donc 145 lignes; d'un développement total de 2,688.6 kilomètres.

- Enfin, à la fin de 1894, le réseau des chemins vicinaux en exploitation comprenait 66 lignes (1,341.5 kilomètres). En y ajoutant les 84 lignes prises en considération (1,424 kilomètres), et les 8 lignes nouvellement demandées (86.4 kilomètres), on se trouve, à la date du 31 mars 1895, devant un réseau comportant dans son ensemble 158 lignes (2,851.9 kilomètres de développement total).

- Le relevé ci-après indique le développement du réseau des chemins de fer vicinaux depuis 1886 :

Étendue du réseau des lignes vicinales.

ANNÉE 31 MARS	Ont été concedés.		DONT		POPULATION.	SUPERFICIE.	Soit sur 10,000		EN PLUS		ENSEMBLE DU RÉSEAU TOUT COMPRIS.			
			en exploita- tion	en construc- tion.			habitants.	hectares.	pris en con- sédération après enquête.	en projet.				
	Nombre.	Kilom.	Kilomètres (lignes).				Nombre.	Hectares.	Long. de vole kilométrique.	Nombre.	Kilom.	Nombre.	Kilom.	Nombre.
1887	14	221.7	184.7 (10)	37.0 (4)	5,853,278	2,945,591	0.38	0.75	9	181.4	16	299.2	39	702.3
18-8	30	573.3	465.1 (25)	108.2 (5)	0.08	1.95	29	592.0	19	312.1	78	1,477.4
1889	41	764.8	470.5 (27)	294.3 (14)	1.31	2.60	36	681.5	14	164.6	91	1,610.9
1890	40	808.7	704.2 (35)	104.5 (5)	6,030,013	...	1.34	2.75	45	789.9	8	122.4	93	1,721.0
1891	48	974.5	837.9 (41)	136.6 (7)	6,030,043	...	1.61	3.31	55	872.2	13	196.9	116	2,043.6
1892	56	1,688.8	901.9 (45)	186.9 (11)	6,069,321	...	1.79	3.70	59	1,018.4	12	232.1	127	2,339.3
1893	61	1,208.6	1,017.8 (49)	190.8 (12)	6,136,444	...	1.96	4.10	65	1,101.6	18	259.0	144	2,569.2
1894	62	1,244.5	1,170.1 (58)	74.4 (4)	6,195,355	...	2.01	4.22	80	1,373.4	3	70.7	145	2,688.6
1895	66	1,341.5	1,249.3 (62)	92.2 (4)	6,262,272	...	2.14	4.55	84	1,424.0	8	86.4	158	2,851.9

Outre les chemins vicinaux nouvellement concédés, il y avait encore, avant 1886, 5 lignes vicinales, dont la Société nationale n'était pas concessionnaire (1 chemin de fer d'intérêt local et 4 tramways à vapeur), d'un développement de 40.6 kilomètres.

auxquels, en 1891, vint s'ajouter une ligne de 17 kilomètres, de sorte qu'il y a en tout 6 lignes (57.6 kilomètres) supplémentaires. Si on comprend celles-ci parmi les nouvelles lignes concédées, on peut former pour l'ensemble du réseau des chemins de fer vicinaux comparé avec celui des lignes principales, pour les années 1886-1894, le tableau ci-dessous :

Réseau des lignes vicinales en exploitation comparé au réseau des lignes principales.

ANNÉE.	RÉSEAU DES LIGNES VICINALES EN EXPLOITATION.		COMPARAISON AVEC LES LIGNES PRINCIPALES.	
	Lignes.	Longueur.	Réseau principal.	Réseau vicinal.
	Nombre.	Kilomètres.	Kilomètres.	P. c.
1886	19	262.3	4,419.2	5.9
1887	35	613.9	4,445.9	13.8
1888	46	805.4	4,447.3	18.1
1889	45	849.3	4,470.2	19.0
1890	53	1,015.1	4,525.9	22.4
1891	62	1,146.4	4,516.8	25.0
1892	67	1,266.2	4,517.1	28.0
1893	68	1,302.1	4,523.4	28.8
1894	72	1,399.1	4,527.0	30.9